



INFO'CORCELLES – SAPICOURT

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2016

Tous les habitants du village sont cordialement invités à la cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918, qui se **tiendra à 11h00 face au monument aux morts**. A l'issue de cette cérémonie, nous partagerons le verre de l'amitié autour de l'exposition présentée au paragraphe ci-dessous.

EXPOSITION DE PHOTOS LE 11/11/2016

Une exposition d'environ 80 photographies, qui datent principalement des **années 1910 à 1920**, se tiendra dans notre salle communale le **11 novembre prochain lors de la célébration de l'anniversaire de l'armistice de 1918**. Les éléments présentés concernent essentiellement notre village. Nous remercions tout particulièrement notre doyenne du village, Olga HORLON, pour les documents qu'elle nous a prêtés, et dont les reproductions constitueront une partie de cette exposition.

La salle sera ouverte ce 11 novembre de 11h30 à 13h00, et de 15h00 à 18h00. Nous vous y attendons nombreux.

MAISON DE RETRAITE DE PARGNY

La MARPA Les Sources de Pargny lès Reims est une Maison d'Accueil Rurale destinée aux Personnes Agées de 60 ans et plus.

La MARPA s'adresse à tous les seniors, quels que soient leurs régimes de retraite.

Avec un **appartement privé**, chacun des résidents bénéficie d'un **bouquet de services inclus dans le tarif de base**. Qu'importe la formule choisie (totale autonomie ou accompagnement renforcé), les résidents ont accès à tous les Espaces Communs (Bibliothèque, séjour climatisé, salle cinéma, coin lecture ...). Ils bénéficient de la disponibilité de l'équipe professionnelle 7 jours sur 7, du « temps du thé », et des animations et activités quotidiennes ...

En fonction de leurs envies et de leurs besoins, les résidents peuvent choisir, en option, des services à la carte comme la restauration, la blanchisserie, l'aide à la mobilité, l'accompagnement individuel, l'assistance aux démarches administratives ...

Des Séjours Découverte et Vacances sont possibles.

Pour en savoir plus vous pouvez contacter la MARPA Les Sources 16 bis rue St Martin à Pargny-lès-Reims. Tél : 03.26.84.21.55.

COMMUNAUTE URBAINE DE REIMS

L'Arrêté Préfectoral portant création de la Communauté Urbaine du Grand Reims a été signé par le Préfet, le 15 septembre 2016. Sans surprise, la commune fera donc partie de la Communauté Urbaine à partir du 1^{er} janvier 2017.

UNE HORLOGE A L'EGLISE

A l'initiative d'habitants du village, un projet d'installation d'une horloge sur le clocher de l'église est en cours d'étude par la commune. Cette horloge pourrait sonner dans une plage horaire qui reste à définir.

Afin de marquer l'adhésion des habitants à ce projet, il est envisagé qu'une souscription soit lancée dans le village pour financer partiellement son installation.

Des informations complémentaires seront données, dès que le projet sera plus avancé.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Procès-Verbaux complets des réunions du Conseil Municipal sont disponibles sur le site Internet de la Commune, à la rubrique « Mairie – Conseil Municipal ». Ils sont également consultables en mairie.

Vous trouverez ci-dessous les points les plus significatifs évoqués lors de la dernière réunion **du 21 octobre 2016**.

- Une commission « Chemins » a été mise en place afin de travailler sur la mise à jour du tableau jaune, suite au courrier qui a été transmis aux riverains concernés le 30 juin dernier. Cette commission est composée de Patrick DAHLEM, Jean MICHEL, Pierre CARRE et Grégoire MAZZINI.
- Un poêle à pellets va être installé dans le logement communal, pour un montant de 4958,51 euros.
- Une délibération a été prise pour autoriser Monsieur le Maire à financer les études d'une ASA (Association Syndicale Autorisée) afin de réaliser l'aménagement et l'entretien des chemins des Hautelles et de Derrière la Cantine. Ce dernier chemin, qui débouche sur la départementale au niveau du cimetière, est souvent fortement creusé en cas de pluie abondante. Cette étude, qui serait financée à 80% par l'Agence de l'Eau, ne sera engagée qu'après la réunion du mardi 29 novembre prochain, en fonction de son résultat. (Voir le paragraphe au dos).
- Compte-tenu de l'augmentation forte du

nombre d'habitants dans le quartier de Sapicourt, de l'étroitesse de certaines rues et du danger de sortir directement de la rue de l'Eglise sur la rue Laurent LAINE, une délibération a été prise pour autoriser Monsieur le Maire à passer une commande pour la mise en place de panneaux de circulation pour la réalisation de sens uniques, et d'une zone à circulation partagée à 20 km/h, dans laquelle les piétons sont prioritaires. Cette zone concerne les rues de l'Eglise, du Lavoir, de la Cure, des Favières et Gerbault. Monsieur le Maire peut donner toute information sur le projet.

- Délibération sur la révision du SCoT2R (Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims). Le Conseil Municipal a donné un avis favorable, avec réserves sur la limitation prévue des extensions possibles à 5% des zones effectivement construites, et sur la rédaction peu claire de ce chapitre. Il est rappelé que notre PLU approuvé en février 2015 devra à terme être rendu compatible avec les exigences du SCoT2R.
- Délibération pour la réalisation du terrain de pétanque. Les devis ont été négociés, et la conseil a choisi l'entreprise Idverde pour réaliser le terrain de pétanque qui sera implanté sur le même site que les jeux pour les enfants, dans le quartier de Courcelles.

COUPES DE BOIS

La commune possède un espace boisé d'environ 4 hectares, sur la moitié duquel on trouve de nombreux frênes attaqués par le champignon chalaras fraxinea. Ce champignon, qui sévit sur l'ensemble du grand Est, décime cette essence d'arbres. La commune envisage de faire couper les frênes morts, ainsi que les plus atteints qui ne survivront pas. Les frênes sains ou les moins atteints ont été marqués d'un point rouge. Ils ne seront pas coupés.

Les habitants de la commune intéressés pour réaliser ces coupes, doivent se faire connaître en mairie avant le 31 décembre 2016.

Le bois sera vendu sur pied, 10 € le m3. Les règlements seront faits par chèques établis au nom du trésor public. Les modalités précises seront indiquées lors d'une visite du site, qui sera organisée au début de l'année prochaine.

ENQUETE PUBLIQUE SUR LE SCOT

L'enquête publique sur la révision du SCoT de la Région Rémoise (Schéma de Cohérence Territoriale) aura lieu du 31 octobre au 30 novembre 2016. Les documents du SCoT sont consultables sur le site du SIEPRUR (<http://www.sieprur.fr/scot/dossier-du-scot2R>), et dans notre secteur au siège de la Communauté de Commune à Gueux, aux heures d'ouverture habituelles. Le commissaire enquêteur sera présent à la CCCV pour recevoir les observations écrites et orales, le lundi 7 novembre de 16h00 à 18h00. Neuf autres dates sont également programmées, et il est bien entendu possible

de vous y rendre pour consigner vos observations. (Voir l'affiche en mairie). Il est rappelé que le SCoT a, entre autres, comme objectif de réguler les consommations des espaces constructibles.

REUNION D'INFORMATION ASA

Une réunion d'information sur l'éventuelle création d'une ASA (Voir le paragraphe Réunion de Conseil Municipal) est organisée le **mardi 29 novembre prochain à 18h30 dans notre salle communale**, avec la participation de M. CARPENTIER de la Chambre d'Agriculture de la Marne. Cette réunion, concerne en premier lieu les propriétaires et exploitants des vignes situées sur l'ensemble du bassin versant concerné (Secteurs du Moulin Camus, des Hautelles, de la Cantine, du Rû ...), qui seront prévenus individuellement, en fonction des données du cadastre. Il est rappelé que les travaux réalisés dans le cadre de cette ASA seraient financés pour partie par les propriétaires des terrains qui rendent les travaux nécessaires ou qui en bénéficient, et d'autre part à l'aide de subventions.

NOS AMIS LES CHIENS

Des réclamations ont été enregistrées en mairie en ce qui concerne des déjections canines retrouvées sur les trottoirs, et sur l'aire de jeu des enfants. Nous remercions les propriétaires de faire preuve de civisme ramassant ces déjections.

D'autres réclamations concernent les aboiements très fréquents, en particulier dans le secteur des rues Saint-Vincent et du Vantelet, pour lesquels les propriétaires des chiens doivent pouvoir trouver des solutions.

Merci pour les riverains.

BENNE A VERRE

Nous rappelons que la benne à verre située le long du chemin du Bémont près des bois, est naturellement destinée à ne recevoir que du verre. Quelques rares personnes déposent encore sur la plate-forme en béton des débris divers, qui ne sont pas ramassés par le SYCOMORE. Un membre du Conseil est alors amené à les porter à la déchèterie. D'autre part, si vous vous apercevez que le conteneur est plein, nous vous remercions de bien vouloir prévenir la SYCOMORE au N° de téléphone précisé sur le conteneur. Il fera procéder à son vidage.

ETAT CIVIL

Naissance de Victor Patrick Claude DUPONT le 16/09/2016 chez M et Mme DUPONT – CHARPENTIER

La commune présente ses félicitations aux heureux parents.